

Prix Maria Nowak
Appel à candidatures

Introduction

L'**Institut Maria Nowak** est un centre de recherche et d'études dédié à la promotion de l'entrepreneuriat populaire et inclusif. Fondé en hommage à Maria Nowak, pionnière du microcrédit en France et en Europe, l'Institut perpétue son engagement en faveur du droit à l'initiative économique. Il vise à approfondir la connaissance et à favoriser l'essor de l'entrepreneuriat comme levier d'égalité des chances, de progrès et de cohésion sociale et territoriale.

Objet du prix et nature des travaux attendus

Le **Prix Maria Nowak**, décerne une récompense de 2 000 euros dans chacune des trois catégories suivantes :

- ✓ Article scientifique ou working paper
- ✓ Thèse
- ✓ Mémoire

Ces prix seront décernés à des recherches innovantes explorant des thématiques telles que :

- ✓ L'entrepreneuriat inclusif
- ✓ Les "slasheurs"
- ✓ L'entrepreneuriat informel
- ✓ L'entrepreneuriat des personnes marginalisées (femmes, immigrés, jeunes, habitants des quartiers prioritaires)
- ✓ L'entrepreneuriat dans les territoires : quartiers politiques de la ville, zones rurales, outre mer...
- ✓ L'inclusion économique

Vous pouvez vous référer aux documents suivants, disponibles sur notre site internet :

- ✓ [Étude octobre 2024 – L'entrepreneuriat est-il un vecteur d'égalité des chances ?](#)
- ✓ [Position Paper](#)

3. Critères d'éligibilité

Les travaux soumis peuvent être académiques ou appliqués, à condition de respecter une rigueur scientifique et d'apporter une contribution significative aux débats sur ces sujets.

- || **Profil des candidats** : chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants ou collectifs de recherche.
- || **Langues acceptées** : français ou anglais
- || **Périmètre géographique** : territoire français
- || **Originalité** : les travaux doivent être inédits ou publiés depuis moins de deux ans.

Modalités de candidature

Les candidats doivent soumettre :

- || Un résumé du travail (maximum 1 000 mots).
- || Le texte intégral du travail de recherche.
- || Un CV du ou des auteurs.
- || Une lettre de motivation expliquant la contribution du travail aux thématiques du prix.

Les soumissions doivent être envoyées à l'adresse contact@institutmarianowak.org avant le **31 août 2025**.

Processus d'évaluation

Les soumissions seront examinées par le comité scientifique de l'Institut Maria Nowak, composé de :

- ✓ **Thierry Sibieude** : professeur et cofondateur de la chaire Innovation et Entrepreneuriat Social de l'ESSEC
- ✓ **Pauline Arnaud-Blanchard** : Fondatrice de h'up entrepreneurs (structure d'accompagnement pour les entrepreneurs handicapés)
- ✓ **Edouard Dequeker** : Professeur à la Chaire d'Economie urbaine de l'ESSEC - Spécialiste en développement territorial
- ✓ **Laurence Fontaine** : Historienne, Directrice de recherche au CNRS à Paris-Sciences et Lettres - Spécialiste de l'entrepreneuriat informel dans l'Europe préindustrielle
- ✓ **Françoise Lareur** : Administratrice Aéma Groupe et Fondation Macif
- ✓ **Valérie Lion** : Rédactrice en chef ViveS Media, média dédié à l'empowerment économique et financier des femmes
- ✓ **Thierry Racaud** : ex-Directeur des Études de l'Adie
- ✓ **Aziz Senni** : Président du réseau Quartiers d'Affaires (accompagnement à la croissance des entreprises installées dans les QPV)
- ✓ **Romain Sliatine** : Professeur et chercheur à la Chaire ETI (Entrepreneuriat Territoire Innovation)

Les critères d'évaluation incluent :

- Le lien avec les thématiques du prix.
- La pertinence scientifique
- L'originalité et contribution à la littérature existante : sur le plan méthodologique, bibliographique ou opérationnel.
- La rigueur méthodologique et sa cohérence avec la problématique
- L'impact potentiel sur la société.
- Le potentiel / les perspectives de prolongement de l'étude

Calendrier d'attribution des prix

Réception des candidatures	Jusqu'au 31 août 2025
Evaluation des candidatures par le Comité Scientifique de l'IMN	septembre 2025
Notification des résultats aux candidats (lauréats et non lauréats)	novembre 2025
Remise des prix à l'occasion de l'événement anniversaire de l'institut Maria Nowak	décembre 2025



Récompenses et valorisation

Les lauréats recevront une dotation de 2 000 euros et bénéficieront :

- D'une publication sur les plateformes de l'Institut Maria Nowak.
- D'une invitation à présenter ses travaux lors d'événements nationaux et/ou régionaux organisés par l'Institut.
- D'opportunités de collaboration avec l'Institut Maria Nowak et ses partenaires, et d'un potentiel accès aux données de l'Adie

Contacts et informations complémentaires

Pour toute question, veuillez écrire à contact@institutmarianowak.org

Plus d'informations sur l'Institut sont disponibles sur notre site <https://www.institutmarianowak.org/>

